ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations d'une buvette, etc. Bail et droit d'occupation.

Mme Lucienne Booth, veuve de J. W. Booth vs Frank M. Sailer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 94,675—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai, à vendre à l'enchère publique, aux lieux ci après désignés SAMEDI, le 5 novembre 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans le local No 1901 avenue Lafayette coin de la rue Prieur.

1. Le contenu entier et installations et marchandises disponibles de la buvette dudit local, consistant en un comptoir et installations, etc., whiskies, vins, liqueurs, cash registers, licences d'Etat et de Ville, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

2. Le terme non expiré du bail du local Nos 1901 et 1903 avenue Lafayette, coin de la rue Prieur, ledit bail expirant le 31 août 1911. Le loyer étant de $45 par mois, payable mensuellement.

Et dans le cas où on n'arriverait pas à vendre ledit bail, il sera offert en vente.

3. Le droit d'occupation du dit local Nos 1901 et 1903 avenue Lafayette, du jour de la vente au 31 août 1911.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
James Wilkinson, avocat pour la demanderesse.
25 oct—25 31—nov 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No Municipal —, rue Général Taylor, entre les rues Willow et Clara,
(Carré borné par la rue Milan.)

Jacob L. Weil vs Mme Victoria Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 94,632—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré 660 borné par les rues Milan, Willow, Général Taylor et Clara, désigné par le numéro 23 sur un plan d'arpentage fait par D. M. Bruneman, député voyer de ville, mesurant d'après ledit plan trente pieds trois pouces, une ligne de la rue du Général Taylor sur une profondeur de cent six pieds dix pouces et six lignes sur la ligne de côté du terrain No 22 et sept deux pieds dix pouces sept lignes sur la ligne de côté du terrain No 24 et a une largeur de trente pieds à l'arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de $500 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschaeger, avocat du demandeur.
14 oct—14 15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 4120 et 4122, 4124 et 4126 rue Clara, entre les rues Marengo et Milan.

The Savings and Homestead Association vs Joseph Bonsano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 94 652 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Marengo, Milan et Magnolia, désignés comme lots Onze et Douze de l'îlet No 637 sur un plan privé annexé à un acte de vente par W. H. Fitzpatrick à Hunter C. Leake, passé pardevant W. H. Wright, notaire en cette ville daté le 15 avril 1897, mesurant d'après ledit plan, chacun trente pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Henry G. McCall, avocat pour la demanderesse.
14 oct—14 15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1228 rue Bourgogne, entre les rues Quartiers et Hospital.

French Market Homestead Association vs Henry Flespoller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,643—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon dépendant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Quartiers, Hôpital et Dauphine et d'après l'arpentage fait par Edgar Pilie, voyer, en date du 24 juin 1904 ledit lot de terre commence à une distance de quatre vingt trois pieds et quatre pouces du coin des rues Bourgogne et Quartier et mesure au pied américain trente cinq pieds et un pouce de face à la rue Bourgogne sur quatre vingt quinze pieds onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. J. Peters, avocat pour la demanderesse.
14 oct—14 15 21 28—nov 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1531 rue Rocheblave, entre les rues Columbus et Laharpe.

Third District Building Association vs Jacob Martz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,618—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 1344, borné par les rues Rocheblave, Laharpe, Dorgenois et Columbus, désigné par la lettre C sur un devis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 7 avril 1897, annexé à un acte d'achat de ladite propriété passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 7 mai 1897, d'après lequel devis ledit lot mesure trente-et-un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Rocheblave sur quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, les bâtisses sur ledit lot étant désignées par le numéro municipal 1531 rue Rocheblave.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Sathen & Lemle, avocats pour la demanderesse.
8 oct—8 14 21 28—nov 4 10

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD Baby 6½ months of age Fed from birth on the "Allenburys" Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard ; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1.	NOURRITURE No 2.	NOURRITURE No 3.
De la naissance à 3 mois	*De 3 à 6 mois*	*De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris :

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express